**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 139 (1994)

**Heft:** 11

Werbung

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 21.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ces crédits serviront avant tout à la mise sur pied des forces de réaction rapide. formations prévues pour la défense du pays devront se contenter des maactuels tériels iusqu'au début des années 2000. Ceux-ci seront alors progressivement modernisés. Le gouvernement risque ainsi de créer une armée à deux vitesses, ce qui risquerait de saper le principe de la conscription. Quoi qu'il en soit, Bonn souhaite concevoir, développer et construire ces matériels en commun avec ses alliés.

Pour les forces de réaction rapide, la priorité va à des moyens de transmissions fiables et à un système intégré de conduite. Il faudra également des hélicoptères d'appui *Tigre*, des hélicoptères de transport *NH-90*, un système de défense aérienne tactique, des

véhicules de transport blindés, des chars de déminage Keiler et des Leopard-2 à protection et à conduite du tir améliorées. L'aptitude au combat de nuit doit être améliorée. Il faut encore prévoir des transporteurs à longue distance, une modernisation des avions de combat disponibles ainsi que des acquisitions. Seront nécessaire pour la marine une nouvelle classe de démineurs, des bâtiments pour l'appui logistique et des sous-marins.

Une défense aérienne efficace ne peut être assurée avec seulement des systèmes de missiles basés à terre. Il faut une collaboration étroite entre la DCA et l'aviation. Des systèmes de DCA mobiles assurent une protection dense sur les agglomérations, les aérodromes et les troupes amies. Les *Patriot*, un système

dont l'efficacité est limitée, les *Hawk* et les *Roland* assurent une protection tous azimuts et à toutes altitudes.

Seuls des missiles sont à même de détruire des missiles balistiques. Au début du siècle prochain, il faudra remplacer les *Hawk* par un système capable de combattre hélicoptères et avions, mais aussi les missiles tactiques.

On «dégraisse» aussi au ministère de la Défense qui perdra dans les deux mille postes. Les frais d'exploitation des forces armées doivent être réduits en recourant aux méthodes de l'économie privée, en rationnalisant, en privatisant. On recourra davantage à des prestations d'entreprises privées.

**RMS** 

